

**Bonjour, à qui de droit...**

**Lettre ouverte, demande d'aide urgence Svp.... 2-2**

Je me présente, Marc Cantin, 55 ans citoyen Canadien, Québécois; je demeure au même lieu depuis 9 ans, dans une Coop, dans la ville de Montréal. Je suis très bon payeur, jamais en retard dans aucun paiement et je suis un locataire exemplaire, très propre et très tranquille, n'ayant aucun enfant, aucune famille et aucun animal et vivant en isolation, personne ne m'appel pour savoir comment je vais, je ne dis pas cela pour me plaindre, c'est ma situation de vie, de tous les jours.

**Faits ;** Je vis avec une rente d'invalidité à vie de 1034.00 dollars.

J'ai subi plus de 20 opérations majeures dans ma vie, j'ai été abusé à l'âge de mes 3 ans, sexuellement par le pédophile du frère de mon père, au nom de Gabrielle, Gaby Cantin, il fi condamné à la prison, plusieurs années plus tard en 2009, 2010 et je n'ai jamais demandé aucune aide à des organismes, a cause de mon orgueil et de ma gêne, de ma honte et j'ai fait des cauchemars toute ma vie due à ce fait, je dors très peu, j'ai des troubles de sommeil et aussi j'ai de la misère à savoir comment aimer; parce que du a ce que j'ai vécu et je vis en solitude. **Pour de plus amples détails, vous pouvez visualiser sur mon site Web, section; faits vécus; <http://marccantin.com/>**

**J'ai vécu** au collège Marie-Clarac, j'ai été éduqué par des sœurs, et par la suite vécu dans un orphelinat, St-Arsène, j'ai été élevé par des frères, durant mon enfance et durant mon adolescence j'ai vécu par la suite dans 12 familles sociales, Mme Giroux était mon intervenante sociale.

J'ai vécu comme un itinérant durant 2 ans dans la rue, vers mes 27 ans.

Par la suite, j'ai eu une grave opération majeure à ma main droite et dois vivre avec 17 vis à vie, j'ai dû réapprendre à écrire durant 3 ans et je suis limité avec ma main, pour certains mouvements.

J'ai eu une opération dans mon dos, j'ai eu une dichotomie L4-L5, j'ai dû réapprendre à marcher durant 4 ans.

J'ai eu une tumeur colorectale avec opération majeure, j'avais 19 polîtes, avec des traitements de 18 mois, j'ai vécu avec des douleurs d'enfer et je pissais le sang et je saignais abondamment de mon anus, durant 2 ans.

J'ai été diagnostiqué par plusieurs spécialistes, comme quoi je fais de l'arthrose sévère, avec des troubles majeurs facettaire.

Je vis avec des maux de tête majeurs et je dois prendre de la médication en pilules à vie, pour mieux soulager mes crises et mes douleurs atroces.

Je reçois des injections de la cortisone aux trois mois, à hôpital de Verdun et plus des spécialistes me traite pour mieux soulager mes douleurs chroniques, au centre des douleurs chroniques, Constance Lethbridge, chaque semaine.

**Ma question;** j'ai une prescription médicale de marijuana depuis 3 ans, signé par mon médecin de famille, que je consulte depuis plus 20 ans, comme quoi je dois prendre la marijuana médicale pour mieux soulager, mes douleurs chroniques et majeures. J'ai une carte de la compagnie Aurora, comme client approuvé, sauf que je dois la payer, chaque mois et ce sans remboursement, vu qu'on me dit que cela n'est pas reconnu par la médecine traditionnelle, alors il me reste pour vivre, pour survivre, pour manger et payer tout mes besoin quotient 56 dollars, par mois. Je me débrouille pour manger, avec des banques alimentaires, comme la maison du partage, église St-Charles un fois pas mois, et la saison de l'Été cela est fermé et depuis 24 ans mange dans des banques alimentaires, pas évident, pas toujours frais et ne mange pas quoi tu désir.

**Alors je fais quoi j'endure mes douleurs ou je mange.**

**Ma question;** qui peut m'aider à mieux vivre, à mieux survivre, pour être remboursé pour ma marijuana, au coût de 169 dollars par mois et je dois payer en plus mes transports en taxi, pour aller a mes rendez-vous médicaux, qui ne sont pas remboursés, de 200 dollars, par mois. J'ai une lettre de mon médecin comme quoi je ne peu prendre le métro du a mes vertige et comme quoi je perds la connaissance et que je dois prendre le taxi.

**Ps;** J'ai contacté pleins organismes, le Cepas, j'ai parlé à mes ministres en personne, attaché de presse de la Ministre Dominique Anglade, j'ai pris une avocate pour avoir des recours, et ils me disent tous, que vue que cela n'est pas reconnu par la médecine traditionnelle, il n'y a rien à faire, il y a aucun remboursement. Alors la loi pour la marijuana est telle juste fait pour appauvrir les pauvres et les malades et rendre les riches plus riches. Car cela n'est pas une personne pauvre, une personne handicapé qui vit avec des douleurs, qui a les moyens pour investir en bourse. En plus de vivre très pauvrement, il n'a pas de moyens de se faire rembourser sa prescription. Cela n'est pas normal, ces moi le patient, le malade, en plus approuvé par mon médecin de famille comme quoi j'ai besoin de la marijuana, pour mieux soulager mes douleurs, je ne prends pas cela par plaisir.

**Merci de votre attention**

- Excuse-moi de vous déranger avec la situation de ma vie, qui peut m'aide svp, je vous le demande de tout mon cœur, je n'est plus de qualité de vie.

**Marc Cantin, un citoyen qui veut juste moins vivre de mes misères et soulager mes douleurs. - @ ; [marccantin@videotron.ca](mailto:marccantin@videotron.ca)**

Telephone: \_\_\_\_\_  
Nom: MARC CANTIN  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Tél: \_\_\_\_\_ Date: 2016/11/28

Re M. Cantin souffre de douleurs chroniques et doit fumer de la marijuana pour contrôler ses douleurs.

